

ENVIRONNEMENT

Sécheresse 2003 : les sénateurs du Loiret n'ont pas été entendus

Pour achever d'indemniser les victimes de la sécheresse de 2003, il aurait fallu qu'une dotation exceptionnelle supplémentaire de 218,5 millions d'euros soit votée dans le projet de loi de finances 2010, comme l'a démontré un rapport sénatorial réalisé sous la présidence du sénateur UMP du Loiret, Éric Doligé. Cette demande a été relayée, hier, au Sénat, par le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur. François Baroin, ministre du Budget, a refusé cet article additionnel, faute de moyens. En revanche, il s'est engagé à ce que, sans délai, une circulaire de la sécurité civile demande aux préfets d'affecter sans tarder le reliquat de 1,7 million d'euros qui reste dans les préfectures à ces indemnisations. Le ministre en a pris l'engagement.